



Inscriptions scolaires

Rentrée 2024-2025

Pour les enfants entrant en maternelle au mois de septembre ainsi que pour les nouveaux élèves arrivant sur la commune.

Aucune inscription n'est nécessaire pour l'entrée en CP, si l'élève fréquente déjà l'école de Leyment.

- **1^{ère} étape : inscription en mairie** : se munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille
- **2^{ème} étape : admission à l'école** :

Uniquement sur rendez-vous auprès du directeur

04.74.34.91.80 ou **ce.0011099p@ac-lyon.fr**

Se munir des documents suivants :

- certificat d'inscription scolaire (obtenu auprès de la mairie)
- carnet de vaccination
- le certificat de radiation et le dossier scolaire (**seulement** si l'élève arrive d'une autre école)

Le directeur, M. GRAND